



Mémento de tri :

Pour recycler, il faut trier.



Conteneurs jaunes (ou bleus ou gris)



Bouteilles en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, journaux, prospectus, enveloppes, cartonnets.

A l'exclusion :

- des pots de yaourt et de charcuterie,
- des barquettes de viande,
- du polystyrène,
- des films en plastiques enveloppant les revues,
- des objets en plastiques, qui ne sont pas des emballages,
- des restes d'aliments.



Conteneurs verts



Bouteilles, bocaux, pots en verre

A l'exclusion :

- des ampoules électriques,
- des vitres et miroirs,
- de la porcelaine,
- de la faïence,
- des restes d'aliments.



Déchetteries

- Bois • Branchages • Gros cartons • Gros bidons
- Ferraille • Gravats • Encombrants • Huile de vidange
- Films plastiques propres • Batteries et piles • Produits dangereux ou toxiques • Polystyrène

4 déchetteries à votre disposition :

→ Bréhal, en bordure de la RD13 Bréhal-Cérences.

	Été (01.04 - 30.09)	Hiver
lundi	14h-19h	14h-18h
mercredi	14h-19h	14h-18h
jeudi	14h-19h	14h-18h
vendredi	14h-19h	14h-18h
samedi	9h-12h et 14h-19h	10h-12h et 14h-18h

→ Gavray à 6 km du centre ville en direction de Villedieu, après l'éolienne, au lieu-dit La Provostière.

	Été (01.04 - 30.09)	Hiver
lundi	13h30-18h	13h30-17h
mercredi	13h30-18h	13h30-17h
samedi	9h-12h et 13h-18h	10h-12h et 14h-17h

→ Hyanville, près de la RD73, accessible par la RD7.

	Été (20.03 - 22.09)	Hiver
lundi	14h-18h	14h-17h
mercredi	14h-18h	14h-17h
jeudi	14h-18h	14h-17h
vendredi	14h-18h	14h-17h
samedi	10h-12h et 13h-18h	10h-12h et 14h-17h

→ Ouville, au lieu-dit La Butte fumée, le long de la RD302, entre la RD73 au nord et la RD58 au sud, accessible par la RD302.

	Été (01.04 - 30.09)	Hiver
lundi	14h-19h	14h-18h
mercredi	14h-19h	14h-18h
vendredi	14h-19h	14h-18h
samedi	10h-19h	10h-12h et 14h-17h

Les déchetteries acceptent les déchets de jardinage (tonte de pelouses et branchages) mais il est préférable de composter (en tas ou en composteur) ou encore de tondre en broyant l'herbe (mulching).

En compostant également vos déchets de légumes et de fruits (à l'aide d'un silo composteur comme celui qui est distribué gratuitement par le syndicat), vous réduisez la masse des ordures les plus coûteuses.

Dans votre poubelle



- petits emballages en plastiques ou en polystyrène
- boîtes de conserve et barquettes contenant des restes
- films et sacs en plastiques
- films plastiques enveloppant les revues
- articles d'hygiène
- papiers salis ou gras
- vaisselle
- ampoules
- restes d'aliments
- poussières
- litières

A l'exclusion :
de tout déchet pouvant être porté en déchetterie ou en conteneurs.

**En utilisant
exclusivement
les sacs poubelle
fournis
par votre mairie.**